

Monsieur le Président du C.A.
du C.H. de Montceau-les-Mines
Madame la Vice Présidente du
Conseil Général de S.et L.
Monsieur le Directeur de la
D.D.A.S.S.

Montceau-les-Mines le 25 juin 2009

Madame, Messieurs,

Nous familles de résidents grabataires de l' EHPAD Jean Bouveri soussignées ne sommes absolument pas satisfaites que nos parents ne soient levés seulement qu'une fois pendant les deux jours de chaque week-end en raison de l'insuffisance en personnel.

D'emblée nous tenons à déclarer que cela ne correspond pas à l'esprit du règlement qui stipule que les soins s'appliquent à améliorer le confort des malades que doivent dispenser des intervenants en nombre suffisant. Or à l'évidence nous n'en sommes pas là !..A partir d'éléments extraits du budget 2009 de l'EHPAD nous nous sommes livrées à une petite étude des ratios de la manière suivante. Celui inscrit dans le document budgétaire est de 0,65 par résident soit 46,45 membres du personnel pour les 72 résidents. Auxquels nous rajoutons les 4 postes supplémentaires annoncés en avril 2009 dans un courrier par M. le Sous-Directeur de l'établissement. Ce qui porte le nombre de personnel à 50,45 et le ratio à 0,70. Puis nous avons procédé à un autre calcul qui prend séparément en compte les 54 résidents autonomes en les multipliant par le ratio de 0,65 = 35,10 besoin en personnel auquel nous avons ajouté le résultat des 18 grabataires calculé ainsi : $18 \times 1,02$ (ratio des unités d'alzheimer) = 18,36 membres de personnel nécessaire. Nous avons ensuite additionné ce nombre à celui des besoins des 54 résidents pour obtenir : $18,36 + 35,10 = 53,46$. Et finalement comparé au 50,45 il ressort un manque de 3 personnes à l'effectif de l'EHPAD qui seraient très utiles à la levée des malades le week-end. Nous demandons donc que ce ratio soit appliqué.

Nous rajoutons être d'autant plus décidées que les tarifs de la dépendance ont augmenté de près de 27% . Idem pour le ticket modérateur qui reste à la charge des familles.

Nous voudrions savoir si l'EHPAD perçoit une part des journées de salaire non rémunérées aux salariés(au départ le lundi de Pentecôte) et destinées à venir en aide aux personnes âgées?...

Nous souhaitons vous rencontrer à l'EHPAD. Nous vous proposons de vous concerter sur la date qui vous conviendrait à tous dans les meilleurs délais.

Nous adressons copie de cette lettre à Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier et à son Adjoint à l'EHPAD.

Dans l'attente de vous rencontrer nous vous prions de croire en l'expression de notre haute considération.

Signatures des familles

PS : toute correspondance est à adresser à Maurice Gagnard représentant des familles au Conseil de Vie Sociale 31 rue du Bois Maltère 71300 Montceau-les-Mines téléphone 0385578160

